



VOTEZ POUR LES CANDIDATS DE LA LISTE « JA / FNSEA »,
POUR UNE PROTECTION SOCIALE DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

Préserver une protection sociale agricole efficace et proche des assurés

Comme tous les 5 ans, la MSA organise en mai 2025 l'élection de ses délégués cantonaux. Pour JA et la FNSEA, il est stratégique de conserver une Sécurité sociale agricole. Un régime capable de défendre nos spécificités et de prêter une oreille avertie aux difficultés des agriculteurs. Un régime capable d'évoluer, d'offrir un service de qualité et d'accompagner des publics plus confrontés que d'autres au mal-être.

Dans un monde en crise et en mouvement, la tâche à accomplir est colossale. Pour accompagner les agriculteurs de demain, faire face aux crises, soutenir les employeurs et améliorer la vie à la campagne, nous avons besoin d'une MSA plus forte, plus efficace, plus engagée !

CONTEXTE

Pourquoi défendre un régime social propre à l'agriculture

Le projet commun de JA et de la FNSEA pour la MSA 2025-2030 défend l'idée d'un régime social propre à l'agriculture. Parce que la MSA offre des garanties qui n'existent pas dans les autres régimes :

- un guichet unique capable de fournir une offre globale de protection sociale (maladie, famille, accidents du travail, retraite, prévention),
- une vision agricole et pratique de la protection sociale,
- une offre de services et des savoir-faire pour les territoires ruraux,
- un pilotage par des professionnels élus garants de la qualité de gestion.

Mais la défense de notre système de protection sociale n'est pas un chèque en blanc. Les élus sont garants d'un système qui doit fonctionner correctement avec des délais et des réponses. Compte-tenu des risques, les employeurs ont besoin d'un traitement très réactif.

La MSA joue par ailleurs un rôle central pour aider au renouvellement des générations en agriculture et à l'amélioration des prestations (indemnités journalières/rentes maladie et accident, retraites).

Si nous demandons beaucoup à la MSA, nous devons aussi être présents. Présents pour assurer un dialogue entre syndicalisme et MSA et des lignes communes sur les dossiers à traiter. Présents pour voter et faire voter. Notre participation est une part de notre image vis-à-vis des Pouvoirs publics et des partenaires.



ACQUIS DU MANDAT 2020-2025



Des avancées notables en matière de protection sociale agricole

✓ Des montants inédits d'aide au paiement des cotisations MSA :

près de 410 millions d'euros de prise en charge de cotisations ont été alloués depuis 2022 (contre 30 M€ par an habituellement) pour pallier aux conséquences des multiples accidents climatiques, sanitaires et économiques (crise porcine, guerre en Ukraine).

✓ Une revalorisation importante des retraites (415 M€ par an) :

2021 : revalorisation du minimum de retraite des chefs d'exploitation de 75 à 85 % du Smic : 208 000 chefs d'exploitation concernés pour un montant moyen de 100 € par mois.

2022 : revalorisation du minimum de retraite de base des membres de la famille :

214 000 conjoints et aides familiaux concernés pour un montant moyen de 65 € par mois.

2024 : unification des assiettes sociales et fiscales et uniformisation des assiettes sociales et des contributions CSG et CRDS de l'ensemble des populations d'indépendants (à venir en 2026) avec transfert de 150 M€ annuels sur la retraite complémentaire obligatoire (RCO).

✓ Des avancées pour les employeurs de main d'œuvre :

Mise en œuvre du nouveau TESA simplifié (CDD et travailleurs occasionnels)

Pérennisation du dispositif d'exonération travailleurs occasionnels / demandeurs d'emploi (TO/DE).

✓ Des actions de lutte contre le mal-être mises en visibilité

NOS REVENDICATIONS

Pour une qualité de service homogène sur tout le territoire

La qualité du service rendu par les caisses :

Les critiques des usagers doivent être un moteur. Le premier devoir d'un régime de protection sociale est de remplir parfaitement ses missions de base. Des réponses écrites et rapides, des démarches personnalisées de la caisse vers ses différents publics, des moyens spécifiques pour répondre aux problématiques des employeurs, des procédures et des démarches dématérialisées et simplifiées. JA et la FNSEA veulent être aiguillon sur cette question.

Plus de pédagogie :

Comment sont calculées les cotisations ? A quoi sert l'argent des cotisations ? Les réponses à ces questions ne vont pas de soi. Les caisses doivent faire œuvre de pédagogie vis-à-vis des assurés. Expliquer pour être compris.

La préservation des moyens et des personnels des caisses :

La proximité est un ingrédient essentiel de la réussite, un frein au malaise paysan également. JA et la FNSEA seront là pour demander des moyens pour la MSA.

Une organisation des services sans cesse optimisée :

L'indépendance des caisses doit être préservée. Mais dans un contexte de départs massifs en retraite des agents de la MSA, l'organisation des services doit être de nouveau questionnée. Les bonnes pratiques développées par les uns doivent servir à tous.

Le renouvellement des générations en agriculture

Installer des jeunes et donc des futurs cotisants doit être une priorité absolue ! La présence de jeunes agriculteurs dans les conseils d'administration des caisses est cruciale. La MSA joue en effet un rôle central pour faciliter l'installation et la transmission des exploitations et contribuer à la promotion de l'emploi agricole. Il s'agira aussi de veiller à l'amélioration des prestations (indemnités journalières/rentes maladie et accident, retraites).

Le développement des activités de la MSA est indispensable : affiliation d'activités nouvelles, gestion des cotisations pour le compte de tiers.

